



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

3

MOTION

Luxembourg, le 12 juillet 2022

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV


Projet de loi n°4786

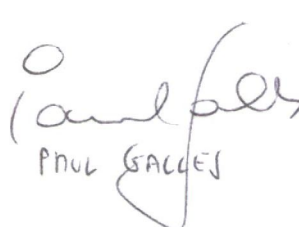
La Chambre des Députés,

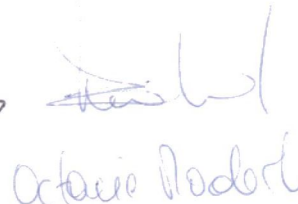
- Considérant que le Gouvernement a décidé d'introduire au sein de l'Enseignement fondamental non seulement la gratuité de l'accueil, mais aussi la gratuité des cinq repas principaux pour tous les enfants scolarisés pendant l'année scolaire hors vacances et congés scolaires dans les structures faisant partie du système « Chèque Service Accueil » (CSA) – ainsi que la gratuité des cinq repas par semaine également en période de congés et de vacances scolaires pour les enfants issus de ménages à faible revenu ;
- Considérant que la flambée des prix des produits énergétiques se répercute également sur les prix des matières premières voire des denrées alimentaires ;
- Considérant la volonté de l'État de promouvoir les produits régionaux et/ou biologiques ;

Invite le Gouvernement,

- A adapter les barèmes prévus pour la gratuité des repas au titre du système « Chèque Service Accueil » (CSA) afin de tenir compte de la récente flambée des prix des matières premières.


Hansen
Martine


Paul GARDÈS


Octavie Rodolphe


Diane ADEHM


Max Hengel